



Convention on Biological Diversity

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/COP/DEC/XIII/27
15 décembre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE
Treizième réunion
Cancún (Mexique), 4-17 décembre 2016
Point 19 de l'ordre du jour

DÉCISION ADOPTÉE PAR LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

XIII/27. Rapports nationaux

La Conférence des Parties

1. *Adopte* les lignes directrices, y compris les modèles de rapports, pour le sixième rapport national;
2. *Prie* le Secrétaire exécutif de :
 - a) Mettre les lignes directrices, y compris les modèles de rapports, pour le sixième rapport national à la disposition des Parties dans les six langues officielles des Nations Unies au plus tard le 31 mars 2017, notamment par le biais du centre d'échange de la Convention et de l'outil de notification facultative en ligne;
 - b) Développer davantage l'outil de notification facultative en ligne en vue de l'aligner pleinement sur les lignes directrices pour le sixième rapport national, avant le 31 mars 2017 au plus tard;
 - c) Finaliser le manuel de référence pour le sixième rapport national, compte tenu, entre autres éléments pertinents, des orientations sur les sources de données, indicateurs et autres informations pertinentes communs fournies par les secrétariats d'autres conventions liées à la biodiversité et le Groupe de liaison des conventions liées à la biodiversité, et de le mettre à disposition via le centre d'échange de la Convention et par d'autres moyens;
3. *Encourage* les Parties à remettre leur sixième rapport national avant le 31 décembre 2018, compte tenu des préparatifs de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, et *encourage* les Parties à remettre des éléments de leur sixième rapport national au fur et à mesure qu'ils sont prêts, selon qu'il convient, en utilisant l'outil de notification facultative en ligne;
4. *Demande* au Fonds pour l'environnement mondial de fournir un financement adéquat en vue de la préparation du sixième rapport national en temps opportun et promptement aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement parmi eux, ainsi qu'aux Parties à économie en transition;
5. *Invite* les Parties, les autres gouvernements et les organisations compétentes à fournir, si possible, un soutien aux pays en développement, notamment par le biais du Partenariat relatif aux indicateurs de

biodiversité et du Réseau de veille de la diversité biologique du Groupe sur l'observation de la Terre, pour la préparation de leur sixième rapport national, plus particulièrement le développement d'indicateurs et l'utilisation de données scientifiquement éprouvées pour la communication et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs nationaux;

6. *Prie* le Secrétaire exécutif, dans la limite des ressources disponibles et, lorsque cela est possible et selon qu'il convient, en collaboration avec les partenaires et processus pertinents, d'organiser des activités de renforcement des capacités, telles que des ateliers régionaux, afin d'appuyer les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires parmi eux, ainsi que les Parties à économie en transition, dans la préparation de leur sixième rapport national, y compris l'utilisation de l'outil de notification facultative en ligne;

7. *Invite* les Parties à faciliter, selon qu'il convient, une participation pleine et effective des peuples autochtones, des communautés locales et des parties prenantes concernées, y compris des correspondants nationaux des autres conventions de Rio, à la préparation du sixième rapport national afin de veiller à ce que le rapport national reflète la mise en œuvre nationale et pour accroître l'harmonisation et la coordination des rapports établis au titre de la Convention et de ses protocoles, ainsi que les synergies entre les conventions relatives à la biodiversité dans l'établissement des rapports;

8. *Prie* le Secrétaire exécutif d'élaborer, en consultation avec le Bureau de la Conférence des Parties et moyennant l'approbation ultérieure de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties aux Protocoles de Cartagena et de Nagoya, des propositions pour l'harmonisation des rapports nationaux établis au titre de la Convention et de ses protocoles, et de faire rapport à l'Organe subsidiaire chargé de l'application à sa deuxième réunion, compte tenu des éléments suivants :

a) Des cycles d'établissement des rapports synchronisés pour la Convention, le Protocole de Cartagena et le Protocole de Nagoya, comprenant des dates de remise de rapports communes après la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention, la dixième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et la quatrième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, en 2020;

b) Une approche commune en ce qui a trait au format des rapports nationaux au titre de la Convention et de ses Protocoles;

c) L'intégration progressive des systèmes de rapport disponibles dans le Centre d'échange de la Convention, le Centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques et le Centre d'échange sur l'accès et le partage des avantages, y compris des comptes d'utilisateur unifiés, un portail unique pour l'accès aux rapports de chacun des trois instruments, une marque et une conception communes pour tous les rapports nationaux et un système commun pour analyser et afficher les rapports nationaux présentés;

d) Des liens appropriés entre les futurs plans stratégiques de la Convention et de ses protocoles, en vue de faciliter l'harmonisation des rapports établis au titre de la Convention et de ses protocoles;

9. *Prie* le Secrétaire exécutif, dans la limite des ressources disponibles, en collaboration avec les secrétariats des conventions liées à la biodiversité et des conventions de Rio, et le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement, d'examiner des options pour accroître les synergies entre ces conventions, y compris un examen des possibilités suivantes :

a) Des séries d'indicateurs communs, selon qu'il convient;

b) Des modules de rapport communs sur les questions communes;

c) L'interopérabilité des systèmes de gestion et de communication de l'information;

d) L'harmonisation des outils de présentation des rapports nationaux;

10. *Prie également* le Secrétaire exécutif de présenter à l'Organe subsidiaire chargé de l'application à sa deuxième réunion un rapport sur l'état d'avancement de l'activité mentionnée au paragraphe 9 ci-dessus.

*Annexe***LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉTABLISSEMENT DU SIXIÈME RAPPORT NATIONAL****I. INTRODUCTION**

1. En vertu de l'article 26 de la Convention, chaque Partie est tenue de présenter à la Conférence des Parties un rapport sur les dispositions qu'elle a adoptées pour appliquer la Convention et la mesure dans laquelle elles ont permis d'assurer la réalisation des objectifs qui y sont énoncés. Les sixièmes rapports nationaux doivent être présentés avant le 31 décembre 2018 au plus tard. Vu le temps requis pour élaborer, approuver et remettre un rapport national, les Parties sont encouragées à le préparer bien avant la date limite.

2. Le sixième rapport national doit comprendre un examen final de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et de la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité, y compris les objectifs nationaux pertinents, fondé sur des informations relatives à la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité et autres mesures prises pour appliquer la Convention. Les Parties doivent fournir des informations actualisées depuis la présentation du dernier rapport national, y compris des informations concernant de nouvelles initiatives ou travaux récemment entrepris ou achevés, ainsi que des mises à jour sur les initiatives ou travaux en cours. Le rapport doit aussi inclure les récentes variations de l'état et des tendances de la biodiversité, et des pressions exercées sur celle-ci.

3. Les Parties sont encouragées à associer les parties prenantes pertinentes à l'établissement de leur rapport national, notamment les correspondants nationaux pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, ainsi que les correspondants nationaux des conventions relatives à la biodiversité, des conventions de Rio et d'autres conventions internationales et régionales compétentes. Des représentants des peuples autochtones et des communautés locales ainsi que des secteurs, entreprises, organisations de la société civile et organisations non gouvernementales pertinents doivent également participer à l'élaboration du rapport national.

II. STRUCTURE ET FORMAT DU RAPPORT ET SA PRÉSENTATION

4. Le sixième rapport national comporte les sept parties suivantes :

a) Informations sur les objectifs poursuivis au niveau national;

b) Mesures de mise en œuvre prises, évaluation de leur efficacité, obstacles et besoins scientifiques et techniques connexes pour pouvoir atteindre les objectifs nationaux;

c) Évaluation des progrès réalisés dans la poursuite de chaque objectif national;

d) Description de la contribution nationale à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité mondial;

e) Description de la contribution nationale à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (cette section du rapport est facultative);

f) Informations supplémentaires sur la contribution des peuples autochtones et des communautés locales à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, lorsqu'elle n'est pas incluse dans les parties ci-dessus (il n'est pas obligatoire de remplir cette partie);

g) Mise à jour du profil du pays en matière de biodiversité.

5. En vue de faciliter l'établissement du sixième rapport national, chaque partie du rapport est accompagnée d'un formulaire qui contient des questions précises et un choix de réponses possibles. Un espace est prévu pour étayer davantage les réponses données. Un espace est aussi prévu pour indiquer tout site Web,

lien électronique ou document contenant des informations supplémentaires, ce qui supprime la nécessité d'inclure ces informations directement dans le rapport national.

6. Un manuel de référence a été élaboré pour fournir des orientations et explications supplémentaires sur l'emploi des lignes directrices. Celui-ci contient des indications de sources d'information potentielles pour l'établissement du sixième rapport national.¹

7. En vue de faciliter l'établissement du sixième rapport, un outil en ligne a été développé. Cet outil de rapport en ligne, auquel on peut accéder à partir du site <https://chm.cbd.int/>, permet à un grand nombre d'utilisateurs désignés au niveau national de rédiger des éléments du rapport national et de le préparer pour examen, approbation interne et présentation officielle. Il permet également de présenter des parties spécifiques du rapport au fur et à mesure qu'elles sont achevées ou de présenter le rapport en entier une fois que toutes les sections sont complètes. Une version hors ligne des modèles de rapport sera mise à la disposition des Parties dont l'accès à l'Internet est limité ou qui préfèrent présenter leur rapport national sous forme de document. Tout rapport national présenté sous forme de document doit être accompagné d'une lettre officielle du correspondant national ou d'un haut fonctionnaire responsable. Les Parties qui n'utilisent pas l'outil d'élaboration des rapports en ligne peuvent envoyer leur sixième rapport national au Secrétariat par courrier électronique à l'adresse : secretariat@cbd.int.

III. MODÈLE DE RAPPORT POUR LE SIXIÈME RAPPORT NATIONAL

Partie I. Informations sur les objectifs poursuivis au niveau national

Si votre pays a fixé et/ou adopté des objectifs nationaux ou souscrit à des engagements équivalents relatifs au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, veuillez utiliser les lignes directrices ci-dessous pour les décrire. Veuillez compléter ce tableau pour chacun des objectifs nationaux de votre pays. Les objectifs nationaux saisis dans cette partie seront reliés à la partie III afin de permettre l'évaluation des progrès accomplis dans leur réalisation. Si votre pays n'a pas fixé ou adopté d'objectif national relatif au Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020, veuillez l'indiquer dans la première case et passer à la partie II.

I. Informations sur les objectifs poursuivis au niveau national

Mon pays a adopté des objectifs nationaux pour la biodiversité ou souscrit à des engagements équivalents en accord avec le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité

ou

Mon pays n'a pas adopté d'objectif national pour la biodiversité et il rend compte des progrès accomplis en utilisant les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité comme référence. (passez à la partie II. Dans la partie III, les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité devraient être utilisés pour les besoins du présent rapport comme objectifs nationaux et les progrès accomplis devraient être évalués en vue de la réalisation de ces objectifs dans le contexte national.)

Objectif national (Veuillez utiliser le titre officiel, si possible) :

<Saisie de texte>

¹ Le manuel de référence est disponible à l'adresse : <https://www.cbd.int/nr6/resource-manual>.

Fondement de cet objectif national

<Saisie de texte>

Niveau d'application (Veuillez préciser le niveau auquel s'applique l'objectif) :

- Régional/multilatéral – veuillez indiquer la zone concernée <Saisie de texte>
 National/fédéral
 Infranational – veuillez indiquer la zone concernée <Saisie de texte>

Pertinence des objectifs nationaux pour les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité (Liens entre les objectifs nationaux et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.)

Principaux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants (Note : Veuillez sélectionner un ou plusieurs Objectifs d'Aichi auxquels votre objectif national est totalement ou partiellement lié. Les Parties peuvent sélectionner un objectif entier ou un élément d'objectif (non représenté ci-dessous).)

- | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 16 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 12 | <input type="checkbox"/> 17 |
| <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 13 | <input type="checkbox"/> 18 |
| <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 14 | <input type="checkbox"/> 19 |
| <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 15 | <input type="checkbox"/> 20 |

Autres Objectifs d'Aichi pour la biodiversité correspondants (veuillez sélectionner un ou plusieurs Objectifs d'Aichi pour la biodiversité auxquels votre objectif national est indirectement lié.)

- | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 6 | <input type="checkbox"/> 11 | <input type="checkbox"/> 16 |
| <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 7 | <input type="checkbox"/> 12 | <input type="checkbox"/> 17 |
| <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 8 | <input type="checkbox"/> 13 | <input type="checkbox"/> 18 |
| <input type="checkbox"/> 4 | <input type="checkbox"/> 9 | <input type="checkbox"/> 14 | <input type="checkbox"/> 19 |
| <input type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 10 | <input type="checkbox"/> 15 | <input type="checkbox"/> 20 |

ou

L'objectif national n'a pas d'Objectif d'Aichi pour la biodiversité correspondant ou a trait à d'autres parties du Plan stratégique pour la diversité biologique – veuillez expliquer

<Saisie de texte>

Autres informations pertinentes (Utilisez ce champ pour fournir toute autre information pertinente, telle que le processus d'élaboration et d'adoption des objectifs nationaux, la participation des parties prenantes ou les stratégies et plans dans lesquels cet objectif national est inclus.)

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents (Utilisez ce champ pour indiquer les sites ou liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à des informations supplémentaires concernant cet objectif national ou joindre des documents relatifs à celui-ci.)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Partie II. Mesures de mise en œuvre qui ont été prises et évaluation de leur efficacité, obstacles et besoins scientifiques et techniques connexes pour pouvoir atteindre les objectifs nationaux

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez rendre compte des mesures importantes que votre pays a prises pour mettre en œuvre sa stratégie et son plan d'action nationaux pour la diversité biologique. Veuillez fournir aussi une évaluation de l'efficacité de ces mesures. Le tableau doit être complété pour chaque mesure indiquée.

II. Mesures de mise en œuvre prises, évaluation de leur efficacité, obstacles et besoins scientifiques et techniques connexes pour pouvoir atteindre les objectifs nationaux

Veuillez décrire les mesures prises pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action nationaux de votre pays.

<Saisie de texte>

Veuillez indiquer, pour la mesure de mise en œuvre, à quel(s) objectif(s) national/nationaux ou Objectif(s) d'Aichi pour la biodiversité elle contribue

<Sélectionner un ou plusieurs objectifs>

Évaluation de l'efficacité des mesures de mise en œuvre prises pour obtenir les résultats souhaités

- Les mesures prises ont été efficaces
- Les mesures prises ont été en partie efficaces
- Les mesures prises ont été inefficaces
- Inconnu

Veuillez expliquer votre choix et indiquer si possible les outils ou la méthode employés pour l'évaluation de l'efficacité ci-dessus

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez utiliser ce champ pour indiquer des sites et liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à de plus amples informations concernant cette évaluation.)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Autres informations pertinentes, notamment des études de cas illustrant comment les mesures prises ont produit (ou devraient produire) des résultats qui contribuent à la mise en œuvre de la SPANB

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez utiliser ce champ pour indiquer des sites et

liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à de plus amples informations)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Obstacles et besoins scientifiques et techniques liés à la mesure prise : Veuillez décrire les obstacles rencontrés et tout besoin scientifique et technique identifié en vue de, y compris la coopération technique et scientifique, des activités de renforcement des capacités ou la nécessité de matériel d'orientation

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez utiliser ce champ pour indiquer des sites et liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à de plus amples informations)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Partie III. Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez évaluer le niveau de progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national de votre pays ou engagements semblables. Le tableau doit être rempli pour chaque objectif national. Si votre pays n'a pas fixé d'objectifs nationaux, veuillez utiliser les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

III. Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de chaque objectif national

Objectif

<Sélectionner un objectif>

Catégorie de progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif sélectionné :

- En voie de dépasser l'objectif
- En voie d'atteindre l'objectif
- Progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif, mais trop lents
- Aucun changement notable
- Éloignement de l'objectif
- Inconnu

Date de l'évaluation :

<Date>

Informations supplémentaires (Veuillez fournir des renseignements sur les données factuelles utilisées dans l'évaluation de cet objectif, en vous appuyant sur les informations pertinentes fournies dans la partie II, y compris les obstacles rencontrés dans la présente évaluation).

<Saisie de texte>

Indicateurs utilisés pour cette évaluation

Indicateur(s) utilisé(s) pour cette évaluation

<Indicateur(s) utilisé(s)> Veuillez fournir une liste des indicateurs utilisés pour l'évaluation de cet objectif.

Ou :

Aucun indicateur utilisé

Veillez décrire tout autre outil ou moyen employé pour évaluer les progrès accomplis

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez utiliser ce champ pour indiquer des sites et liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à de plus amples informations)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Niveau de confiance de l'évaluation ci-dessus

- Fondée sur des données factuelles
 Fondée en partie sur des données factuelles
 Fondée sur des données factuelles limitées

Veillez fournir une explication du niveau de confiance indiqué ci-dessus

<Saisie de texte>

Caractère adéquat des données de suivi qui appuient l'évaluation

- Le suivi relatif à cet objectif est adéquat
 Le suivi relatif à cet objectif est partiel (par ex. ne couvre qu'une partie du domaine ou de la question)
 Aucun système de suivi en place
 Le suivi n'est pas nécessaire

Veillez décrire comment le suivi de l'objectif est assuré et veuillez indiquer si un système de suivi a été mis en place

<Saisie de texte>

Sites Internet, liens Internet et fichiers pertinents. (Veuillez utiliser ce champ pour indiquer des sites et liens Internet ou documents qui permettent d'accéder à de plus amples informations)

<Ajouter un lien> <Ajouter un fichier>

Partie IV. Description de la contribution nationale à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité mondial

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez décrire la contribution de votre pays à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité mondial. Ce tableau doit être rempli pour chacun des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Pour les Parties dont les objectifs nationaux sont identiques aux Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, une partie de ces informations peuvent être capturées dans les parties II et III ci-dessus. Veuillez fournir des descriptions supplémentaires de la contribution nationale de votre pays à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité mondial.

IV. Description de la contribution nationale à la réalisation de chaque Objectif d'Aichi pour la biodiversité mondial
Objectif 1, 2, 3... d'Aichi pour la biodiversité
<p>Veuillez décrire comment et dans quelle mesure votre pays a contribué à la réalisation de cet Objectif d'Aichi pour la biodiversité et veuillez résumer les données factuelles utilisées à l'appui de cette description :</p> <p><Saisie de texte></p>
<p>Veuillez décrire d'autres activités qui contribuent à la réalisation de l'Objectif d'Aichi pour la biodiversité à l'échelle mondiale</p> <p><Saisie de texte></p>
<p>Sur la base de la description de la contribution de votre pays à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, veuillez décrire comment et dans quelle mesure ces contributions soutiennent la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable :</p> <p><Saisie de texte></p>

Partie V. Description de la contribution nationale à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (cette partie du rapport est facultative)

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez décrire la contribution de votre pays à la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes. Ce formulaire doit être rempli pour chacun des 16 objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes.

V Description de la contribution nationale à la réalisation aux objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes
Votre pays a-t-il fixé des objectifs nationaux liés aux objectifs de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes ?

Oui. Veuillez donner des précisions ci-dessous sur des objectifs spécifiques :

<Saisie de texte>

Ou :

Non. Il n'y a pas d'objectif national correspondant

Veuillez fournir des informations sur tout réseau actif de conservation des plantes présent dans votre pays.

<Saisie de texte>

Veuillez décrire les mesures importantes prises par votre pays pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale pour la conservation des Plantes. (Les Parties peuvent rendre compte de mesures prises pour réaliser ces objectifs si elles ne sont pas couvertes dans les parties II, III ou IV) :

<Saisie de texte>

Catégorie de progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes au niveau national :

Objectif 1, 2, 3... de la SMCP

- En voie d'atteindre l'objectif au niveau national
- Progrès accomplis pour atteindre l'objectif, mais trop lents
- Aucun changement notable

Veuillez expliquer votre choix :

<Saisie de texte>

Veuillez décrire comment et dans quelle mesure votre pays a contribué à la réalisation de cet objectif de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes et résumer les données factuelles utilisées à l'appui de cette description :

<Saisie de texte>

Partie VI. Informations supplémentaires sur la contribution des peuples autochtones et des communautés locales (cette partie du rapport est facultative)

En utilisant le modèle ci-dessous, veuillez fournir toute information supplémentaire sur la contribution des peuples autochtones et des communautés locales à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, si ces informations ne sont pas capturées dans les parties ci-dessus.

VI. Informations supplémentaires sur la contribution des peuples autochtones et des communautés

locales à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, si ces informations ne sont pas capturées dans les parties ci-dessus

Veillez fournir toute information supplémentaire sur la contribution des peuples autochtones et des communautés locales à la réalisation des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, si ces informations ne sont pas capturées dans les parties ci-dessus.

<Saisie de texte>

Partie VII. Mise à jour du profil des pays en matière de biodiversité

Veillez revoir et mettre à jour le profil de votre pays en matière de biodiversité qui est actuellement affiché sur le Centre d'échange. Les profils des pays en matière de biodiversité donnent un aperçu général des informations relatives à l'application de la Convention et de ses Protocoles par votre pays.

VII. Mise à jour du profil du pays en matière de biodiversité (Veillez examiner et mettre à jour le texte actuellement affiché sur le site <https://www.cbd.int/countries>²)

Données factuelles sur la biodiversité

État et tendances de la biodiversité, y compris les avantages découlant de la biodiversité et des services et fonctions écosystémiques :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Principales pressions exercées sur la biodiversité et facteurs de changement (directs et indirects) dans la diversité biologique :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Mesures prises pour renforcer l'application de la Convention

Mise en œuvre de la SPANB

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Ensemble de mesures prises pour contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Mécanismes de soutien à la mise en œuvre au niveau national (législation, financement, renforcement des capacités, coordination, intégration, etc.) :

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>

Mécanismes de suivi et d'examen de la mise en œuvre :

² Note : Si l'outil de rapport en ligne est employé, le texte du profil actuel sera affiché. Le profil actualisé sera horodaté pour indiquer la date de publication de la mise à jour.

<Texte fourni pour mise à jour éventuelle>
